



2 Le bourg
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES
Téléphone : 05.56.76.41.07
E-mail : mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr
Site : www.stgermaindegraves.fr

LETTRE D'INFORMATIONS JANVIER 2022

Bonjour !

I / REPAS DES AINÉS :

Le repas des aînés prévu initialement en association avec la mairie de Mourens le dimanche 23 janvier 2022 se doit, malheureusement, d'être annulé à la vue des dernières directives de la préfecture et de l'évolution de la situation sanitaire. Nous sommes bien désolés de devoir **reporter** cet événement festif et convivial. Dès à présent, nous prévoyons de bloquer la date du dimanche 27 mars 2022 en accord avec la mairie de Mourens, le traiteur et les gens du spectacle. En espérant que la situation sanitaire nous permette de nous retrouver à ce moment-là.

II / INCINÉRATION DE DÉCHETS VERTS :

La météorologie du week-end des 7 et 8 janvier n'étant pas des plus favorables, nous n'avons pas pu réaliser le brûlage au niveau du parc d'éco-pâturage. Cette opération sera réalisée le samedi 15 janvier 2022. Merci de votre compréhension.

III / RÉUNION PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE :

Veillez trouver ci-joint une information concernant une réunion publique sur le Règlement Local de la Publicité Intercommunal le mardi 18 janvier 2022 à la Communauté de Communes du Sud Gironde.

IV / INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Date des prochaines élections :

- **Présidentielles :** 10/04/2022 et 24/04/2022
- **Législatives :** 12/06/2022 et 19/06/2022.

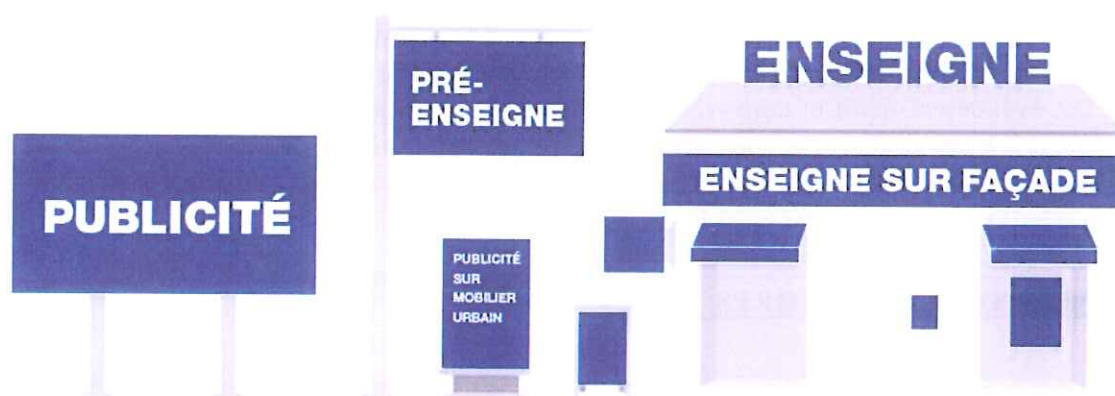
Afin de pouvoir participer au vote dans votre commune, vous pouvez vous inscrire directement sur le site service.public.fr avant le 06 mars 2022 dernier délai.

**Le Maire,
Denis CHAUSSE**



REUNION PUBLIQUE

Sur le Règlement Local de la
Publicité Intercommunal(RLPI)



Mardi 18 janvier à 18h30

Au siège de la Communauté de communes
du Sud Gironde,

Parc d'activités du Pays de Langon, 21 rue des Acacias,
LANGON

Inscription obligatoire par courriel : urbanisme@cdcsudgironde.fr

ou par téléphone : 05 40 34 50 01

Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires

La réunion sera retransmise en direct sur la page Facebook : cdcsudgironde